

CHOZES ET AUTRES

Ouvriers et Patrons.

En agriculture, la population se répartit ainsi: patrons 3.750.000; employés 75.000; ouvriers 2.890.000. Sur un chiffre de plus de 6 millions et demi de personnes, vous trouverez que le nombre des patrons est de 54 0/0 et que, par suite, il est plus élevé que le nombre des employés et des ouvriers. A ce point de vue là encore, si vous prenez le salaire come le criterium du quatrième Etat vous le trouverez en minorité.

Dans l'industrie proprement dite, le nombre des patrons est de 1 milion; celui des employés de 200.000; celui des ouvriers de 3.300.000. Sur 4 millions et demi de personnes, les patrons représentent 22 0/0; cela prouve qu'il y a moins de 5 ouvriers pour un patron.

Dans les transports, il y a 62.000 patrons, 138.000 employés et 245.000 ouvriers, soit un total de 447.000 personnes.

Dans le comerce, il y a 879.000 patrons,

378.000 employés et 480.000 ouvriers, soit égalité pour un total de 1.738.000 personnes.

Dans les professions libérales, il y a 527.000 personnes et on peut dire qu'il n'y a guère que des patrons. Pour les personnes vivant exclusivement de leurs revenus, on trouve 1.075.000 personnes, et on peut dire qu'il n'y a également que des patrons.

Toutes les professions réunies donnent come population active:

Patrons, 7.671.000; *employés, comis*, 899.000; *ouvriers*, 7.104.000.

Il résulte de ces chiffres que le nombre des patrons est supérieur à celui des ouvriers de plus de 500.000, contrairement à ce qu'on croit généralement.

Mais il faut ajouter les employés au nombre des salariés. Nous trouvons donc que les deux chiffres se balancent à 3 ou 400.000 près. On peut dire qu'il y a 9 salariant pour 10 salariés, à peu près égalité entre le nombre des salariants et celui des salariés.

Par conséquent, là encore, on ne peut prendre le salaire come criterium entre le quatrième Etat et le reste de la nation. D'autant plus que beaucoup de personnes indiquées come patrons sont des salariés; des employés de chemins de fer qui, dans ces statistiques, sont considérés come patrons, ne sont que des salariés des Compagnies; des chefs de gare sont considérés come patrons, ce ne sont que des salariés des Compagnies; des directeurs d'uzines et de banque, considérés come patrons, ne sont que des salariés, etc.

Enfin, dans les professions libérales, un avocat a-t-il un autre caractère que celui d'un salarié? Un médecin qui soigne ses malades, n'est-il pas un salarié? On peut dire que, dans notre civilisation actuelle basée sur l'échange, en réalité la majeure partie de la population est une population salariée pour un service ou pour un autre.

rier, une pendule œil-de-bœuf
souhait?

Abonnez-vous au **PROGRÈS**, hebdomadaire illustré, 39 bis, rue de Montreuil, à Vincennes-les-Paris.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste. Un an : 8 fr. 50.

NOTA. — Un service d'essai, de trois mois est fait contre l'envoi de 0 fr. 55.

Prime du Réformiste

Contre 1 franc en timbres-poste i *Hebdomadaire Illustré*, littéraire, d'art, de modes et d'

LE RE

Vient de paraître le premier numéro des *Contes Grivois*, par Evariste Carrance.

La Vache et le Fantassin — Mauvais cocheur — Fruit défendu — Tournées électorales — Mobile ou Dragon — Margot — Les « ratés de Paul — Le Pantalon — Rondeau — Grapif et Durandard — Choses... salées — Le Miracle — Le Sourire de Carmen — Les Cerceaux — Le Poussin — la Ligne de Ceinture — Prière d'une Cocote, etc., etc.

Prix : 30 centimes au bureau de la *Revue Française* — 6, rue du Saumon, à Agen
Ou chez Hervé et Delpech, éditeurs, 38, rue Tiquetonne — Paris.

PETIT TRAITÉ DE VERSIFICATION

Par Victor GRESSET

A l'usage des jeunes poètes

Prix : 1 fr., chez Daniel Chambois
12, rue Daval, ou à nos bureaux.

LA GAZETTE CHAMPENOISE

Journal Hebdomadaire

Politique et littéraire

Avize (Marne), 68 bis, Grande-Rue

Abonnement : 4 fr. par an.

LE NARRATEUR

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Rocroi, passage de Bourgogne

Abonnement : 3 fr. 50 par